

Cent quarante ruches détruites par de l'insecticide

« Si l'abeille venait à disparaître, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre. » Une citation, attribuée à Albert Einstein, qui met en évidence le rôle essentiel des pollinisateurs dans la survie de l'espèce humaine. Un rôle d'autant plus important en pleine pandémie mondiale. Pourtant, vendredi dernier, Alain Valentini, apiculteur professionnel dont le miel est connu et reconnu dans le monde entier, a fait une horrible découverte sur son rucher situé à Anghjolasca sur la commune de Monte. En arrivant sur les lieux, il a constaté qu'il y avait un nombre anormal d'abeilles mortes devant ses ruches. Il a senti que quelque chose n'allait pas. C'est en effectuant une visite plus approfondie qu'il a compris qu'il s'agissait d'un acte de vandalisme. « J'ai fait le terrible constat vendredi dernier, j'ai remarqué tout de suite qu'il y avait un souci. Il y avait un amoncellement d'abeilles devant les ruches. En ouvrant, nous avons vu qu'elles avaient été passées à l'insecticide. Toutes les abeilles étaient mortes dans les ruches. »

Un massacre écologique

Après la découverte, Alain Valentini s'est rendu à la gendarmerie de Folelli pour déposer plainte. Si au départ il pensait que quarante ruches étaient touchées, hier, il a pu constater que

l'ampleur des dégâts était plus importante. « Tout mon rucher est à terre. Cent quarante ruches ont été totalement détruites. C'est un massacre écologique. Il s'agissait de jeunes reines. Elles rentraient en production cette année, je ne perds pas que des millions d'abeilles, je perds aussi la récolte de cette année et des années suivantes. C'est une véritable catastrophe. »

L'apiculteur professionnel a fait appel, hier, à la direction des services vétérinaires pour qu'elle effectue des prélèvements sur les hyménoptères, pour trouver le produit qui a causé cet empoisonnement massif. Les spécialistes se rendront sur place dès ce matin pour approfondir leur enquête.

Mais il ne fait plus aucun doute, désormais, qu'il s'agit d'un acte délibéré « qui a été effectué de nuit. Il s'agit d'une personne qui a quelques connaissances en apiculture et qui sait que la nuit les abeilles sont dans les ruches. Je reste persuadé que ce n'est pas un apiculteur. Mes doutes portent davantage sur des personnes du voisinage que mes abeilles auraient pu déranger. Mes ruches sont là depuis plus de 40 ans. Il y a eu certes une urbanisation autour du rucher, mais je respecte la réglementation. Nous sommes à plus de 80 mètres de la première maison. »

Les pertes financières sont immenses pour l'exploitation apicole mais pas uniquement. « Une ruche complète, c'est en moyenne 300 euros. À cela, vous ajoutez l'absence de production de miel, vous avoisinez les 700 euros de pertes supplémentaires. Globalement, l'exploitation aura un préjudice financier qui dépassera les 150 000 euros avec ces 140 ruches détruites. Mais il y a aussi la disparition d'un cheptel de qualité. C'était mon rucher d'élevage. On nous faisons la sélection de nos



Des milliers d'abeilles ont été intoxiquées volontairement sur le rucher d'Alain Valentini sur la commune de Monte.



Cent quarante ruches ont été détruites dans la nuit de jeudi à vendredi sur l'exploitation apicole.

DOC CM

abeilles et où nous étions en production du miel de printemps.

Bizarrement, toutes les ruches passées à l'insecticide sont celles sur lesquelles étaient placées des hausses, endroit où les abeilles stockent le miel. Les assurances ne couvrent qu'en partie de telles pertes. C'est un acte vraiment lamentable qui a été effectué sur mon rucher. C'est piloyable. C'est dégoûtant. Les mots me manquent. »

Désormais, l'ensemble des ruchers de son exploitation apicole seront sous surveillance. « Les gendarmes vont effectuer des rondes. Tous mes ruchers seront désormais équipés de vidéosurveillance. Nous ferons également des rondes. » L'apiculteur a reçu, depuis l'annonce de cet acte de vandalisme, de nombreuses marques de soutien. « Cela réchauffe le cœur de se savoir épaulé par de nombreuses personnes,

mais aussi par des professionnels de l'apiculture. » Malgré tout, le contexte économique n'étant pas non plus au beau fixe, « avec l'épidémie, nous avons toute la partie commercialisation qui est à l'arrêt ». Alain Valentini est déterminé à remonter la pente : « On va travailler pour repartir de l'avant, même si cela va être difficile. » Un acte inqualifiable qui touche une filière apicole déjà fragilisée.

Y. M.